

// Dynamique de connaissance des espèces végétales exotiques envahissantes

Quel suivi des EEEE en Centre-Val de Loire ? Quelles actions mises en place ?

Date de création :

14/11/2015

Mise à jour :

Janvier 2023

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) prolifèrent et occasionnent des dégâts dans les milieux naturels, c'est pourquoi l'enjeu de connaissance de ces espèces est fort. Il est important de posséder des données sur leur localisation afin d'étudier les dynamiques de propagation des espèces déjà identifiées et l'émergence de nouvelles espèces.

DÉFINITION & DESCRIPTION

En Centre-Val de Loire, la lutte contre les EEE végétales et la collecte des données les concernant sont coordonnées par le **Groupe technique Plantes invasives** (GTPI), co-piloté par le Conservatoire d'espaces naturels (Cen) Centre-Val de Loire et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP). Créé en 2006 à l'initiative de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région et de la DREAL Centre-Val de Loire, ce groupe technique a pour objectif la mise en cohérence d'actions de recherche, de connaissance, de gestion et de communication sur les EEE en région.

Dans le cadre du GTPI, le CBNBP met régulièrement à jour la liste des EEE végétales du Centre-Val de Loire, classées en 3 catégories selon leur potentiel invasif des milieux naturels (Vahrameev, 2011). Une mise à jour plus importante en 2017 s'est basée les méthodes de hiérarchisation préconisées au niveau national afin d'harmoniser les différentes listes régionales (Desmoulins et Emeriau, 2018). Le CBNBP a également mis en place un bordereau d'observation spécifique afin de faciliter la transmission de données.

Deux types de formations ont été mises en place depuis 2010 par les structures membres du GTPI :

- reconnaissance et identification des EEE
- gestion de ces espèces.

Elles s'adressent à un public de professionnels concernés par la problématique : agents de collectivités, élu-e-s, salarié-e-s des associations de protection de la nature, piégeurs, gestionnaires d'espaces naturels, de voiries, de rivière... Elles répondent à un enjeu de connaissance et de limitation de la propagation des espèces et permettent un partage d'expériences.

Cet indicateur a pour objectif de **suivre la dynamique de connaissance des EEE en région**, c'est-à-dire l'évolution de la pression d'observation des EEE par l'ensemble des acteurs régionaux ainsi que le nombre de personnes ayant suivi une formation organisée dans le cadre du GTPI.

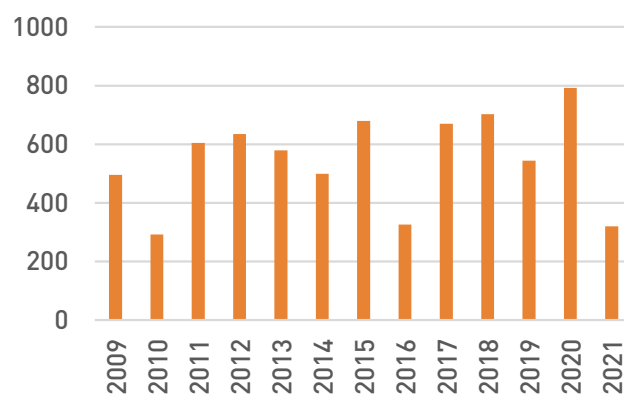
RÉSULTATS

De 2009 à 2021 en moyenne, **550 données de plantes exotiques envahissantes** ont été remontées chaque année au CBNBP. Elles proviennent à 65% du réseau d'observateurs et d'observatrices régionaux (correspondants, bénévoles, associations, bureaux d'études, syndicats, GTPI, etc).

Les données collectées dans le cadre du GTPI s'ajoutent aux données d'observation des botanistes du CBNBP dans le cadre des inventaires de terrain. Au total, la base de données du CBNBP contenait **12 643 données d'observation sur les EEE végétales en Centre-Val de Loire en octobre 2022**.

550

données de plantes invasives sont intégrées en moyenne par an dans la base de données du CBNBP



Répartition des données d'observations sur les plantes invasives remontées en Centre-Val de Loire, par année de transmission (octobre 2022).

En septembre 2022, 23 personnes ont participé aux formations proposées par le CBNBP et le Cen Centre-Val de Loire dans le cadre du GTPI :

- **8 personnes** ont participé à une formation sur la reconnaissance des plantes invasives, organisée par le CBNBP ;
- **15 personnes** ont participé à la formation sur la gestion des plantes invasives, organisée par le Cen Centre-Val de Loire.

Plusieurs niveaux de difficulté existent pour chacune de ces formations, ce qui permet de sensibiliser les néophytes mais également de permettre aux personnes déjà sensibilisées d'approfondir la thématique.

La formation « Gestion » de 2021 a été annulée pour les raisons sanitaires. De 2010 à 2015, les formations EEE ont intéressé 20 personnes en moyenne par an. Entre 2016 et 2022, la moyenne est deux fois moindre. Après plusieurs années de baisse, les chiffres de 2022 montrent un nouvel intérêt des formations EEE par un nouveau public de professionnels (collectivités locales) et un renouvellement des équipes techniques au sein des syndicats de rivière.

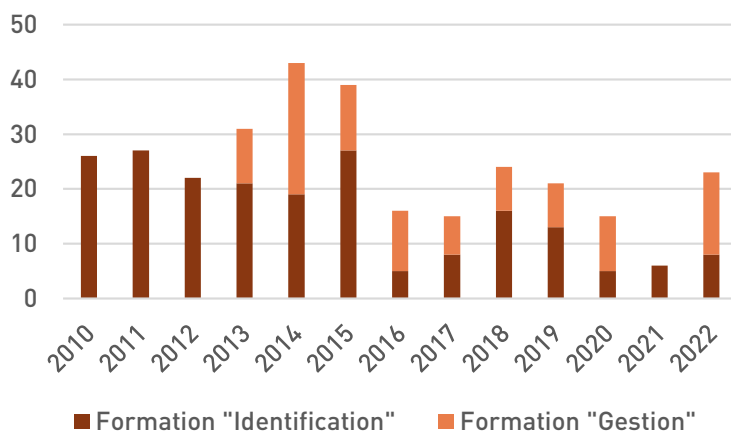


Figure 2 : Nombre de personnes ayant participé à une formation organisée dans le cadre du GTPI, de 2010 à 2022.

ANALYSE

La création et l'animation du groupe de travail sur les plantes invasives (GTPI) permet de maintenir un flux de données sur les espèces exotiques envahissantes et ainsi améliorer la connaissance régionale de ces espèces.

Cette dynamique a notamment été lancée grâce à la mise en place de formations en 2010, qui ont eu pour effet d'augmenter le volume de données transmises dès 2011.

LIMITES D'UTILISATION

Les données comptabilisées correspondent au volume total de données sur les EEE de la base de données du CBNBP en octobre 2022.

Marge d'amélioration : le réseau de gestion des EEE animales étant en cours de structuration, les données d'observation concernant la faune invasive pourront être intégrées à cet indicateur par la suite.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Sources des données :

- Données EEE végétales : Base ©Lobelia du CBNBP, bordereaux d'observation d'EEE végétales transmises au CBNBP par les structures du GTPI
- Données sur les formations et journées de sensibilisation :
 - Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP)
 - Conservatoire d'espaces naturels (Cen) Centre-Val de Loire

Échelle de constitution :

région Centre-Val de Loire et départements

Mise à jour de l'indicateur :

bi-annuelle

POUR EN SAVOIR +

Sur le Portail de la biodiversité :

[Page sur les EEE](#) et [liste photographique](#) des EEE en région

Sur le GTPI :

Page du [GTPI](#)

Rédacteur :

Julien MONDION, CBNBP

Contributeurs-trices :

Florient Desmoulins, Rémi Dupré et Sarah Ciré, CBNBP





Complément d'information technique



MODALITÉS DE CALCUL

- Flore invasive : chaque année, les données transmises au CBNBP sont intégrées dans la base de données ©Lobelia. Les données d'observations sont simplement cumulées par an et par département d'origine de l'observation.

MÉTHODOLOGIE

- **Espèces exotiques envahissantes** ou « **espèces invasives** », ce sont des espèces exotiques, introduites volontairement ou non, qui prolifèrent dans un espace naturel au détriment de la biodiversité locale qu'elles peuvent complètement éliminer. Elles peuvent également avoir des conséquences néfastes sur l'environnement, la santé publique, l'économie... (définition retenue par le CBNBP)
- **Donnée d'observation** : une donnée est la mention d'un taxon (espèce, sous-espèce...), pour une date et un lieu donné (commune, maille ou localisation précise).

BIBLIOGRAPHIE

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN, 2014. Appui technique et scientifique au groupe de travail « plantes invasives » région Centre – Rapport d'activités 2014, 23p.

VAHRAMEEV, 2011. Définitions et méthode de hiérarchisation des espèces végétales invasives sur le territoire d'agrément du CBN du Bassin parisien, 18 p.

